

[Enquête. Saisies immobilières : comment sortir du piège >](#)

Quimper

## Ils ont dépouillé plus de 100 personnes âgées : un procès hors normes à Quimper

Vols de cartes bleues et escroqueries en série au tribunal de Quimper, vendredi 7 avril 2023. Trois femmes et un homme ciblaient des personnes âgées. Ils ont été condamnés.



Vendredi 7 avril 2023, procès correctionnel hors normes à Quimper. Il s'est tenu dans la salle de la Cour d'assises du Finistère. ©Matthieu GAIN

Par **Matthieu Gain**

Publié le **8 Avr 23 à 8:34**

Côté Quimper

Suivre

Elle n'a que 22 ans. Et déjà deux enfants en Bosnie. Les cheveux blonds décolorés ; le ventre légèrement arrondi dans l'attente du troisième, la jeune femme a paru en souffrance tout au long de son procès au tribunal de Quimper (Finistère).

Vendredi 7 avril 2023, elle a reconnu sa participation à une grande série de **vols en réunion** et d'**escroqueries en bande organisée**.

**Bretagne, Normandie, Sud-Ouest...**

Son « amoureux », 34 ans, est également mis en cause. Tout comme deux autres femmes de 19 et 26 ans.

Ils sont tous originaires de Bosnie. La liste des infractions fait penser à un tour de France des villes moyennes : Landerneau, Landivisiau, Carhaix, Quimper, Brest, Falaise, Flers, Avranches en Normandie, Luçon en Vendée ; Bazas, Langon, Marmande ou encore Pau dans le Sud-Ouest.



## Près d'un an d'enquête

Ils opéraient aussi dans des communes plus petites. Pour se rendre en France depuis l'Espagne, ils achetaient régulièrement des véhicules (Monospaces, SUV...) avant de les abandonner.

Ils faisaient des raids sur une période très courte. C'était une équipe de professionnels qui sélectionnaient ses victimes. Son organisation était rémunératrice.

Le procureur.

Ils ont été interpellé fin février dans un hôtel de Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Ils s'apprêtaient à quitter la France pour l'Espagne.

C'est le fruit d'une enquête de près d'un an dans toute la France, menée par plusieurs services de gendarmerie dont l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLI).

Vidéos : en ce moment sur Actu

## 127 victimes

Dans cette affaire, plus d'une centaine de vols ont été relevés. Il y a en tout 127 victimes. Leur préjudice a été estimé à 153 000 euros.

Les investigations (écoutes téléphoniques, surveillances physiques...) ont permis de mettre à jour un mode opératoire « bien rôdé », selon le procureur. Les prévenues ont reconnu agir dans des supermarchés.

Au moment de passer en caisse, vous mémorisez ou filmiez le code de carte bleue des victimes. Puis vous la leur voliez quelques instants plus tard.

La présidente du tribunal.

Les vols étaient réalisés sans violence. Les prévenues accostaient les victimes sur le parking du magasin, détournaient leur attention ou bien trouvaient un prétexte pour se faire véhiculer et en profitaient pour voler leur carte bleue.

Les victimes étaient des personnes âgées. « C'était plus facile », a lâché l'une d'elles. À la barre, une victime est venue témoigner :

J'ai été abordée sur le parking d'un hypermarché. La personne parlait très bien français. Je me suis vite aperçue qu'on m'avait pris ma carte bleue. J'ai tout de suite fait opposition mais en 14 minutes, on m'avait volé 1200 euros.

Quelle était le rôle de chacun ? Les **prévenus ont répondu**. Ils n'ont guère de souvenir de tous les vols qui leur sont reprochés.



### L'argent pour aider leur famille

À quoi leur servait l'argent ? À manger, se loger dans des hôtels premier prix. « J'ai envoyé de l'argent en Bosnie pour mes enfants et ma mère », a assuré la jeune femme de 22 ans.

Même chose pour celle de 19 ans, maman d'un bébé. « Je jouais aussi au casino », a dit cette dernière.

Aucun des quatre n'a de **casier judiciaire** en France. Mais des antécédents dans d'autres pays d'Europe.

L'homme pour traite d'êtres humains en Bosnie, des vols en Croatie... Il dit vivre en Espagne avec sa femme et ses sept enfants.

Sa petite amie, enceinte, a déjà été poursuivie en Autriche, Croatie, Suisse et en République tchèque.

### Jusqu'à deux ans de prison ferme

Les réquisitions étaient lourdes. De 18 mois pour la plus jeune prévenue jusqu'à six ans d'emprisonnement ferme pour l'homme.

Les avocats de la défense ont commencé par pointer du doigt la procédure. Ils ont aussi réclamé des peines moins lourdes.

**Quatre ans de prison pour ma cliente, c'est sans doute beaucoup trop dans la mesure où tous les vols ont été commis sans violence.**

Après six heures d'audience, les juges sont partis délibérer à 20h. Le tribunal a rendu son jugement trois heures et demie plus tard.

La jeune femme de 19 ans s'en tire avec **un an avec sursis** ; les trois autres ont été condamnés à **deux ans de prison ferme**. Ils sont maintenus en détention.

#Escroquerie